

Règlement

Vide grenier du dimanche 22 mars 2026

Article 1 : L'inscription sera validée lorsque le bulletin sera retourné dûment rempli et accompagné du règlement.

Article 2 : Cette manifestation s'adresse aux collectionneurs, aux particuliers, aux associations (loi 1901) et aux professionnels.

Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation, ou tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.

Article 4 : Les objets de collections déballés sont sous la responsabilité du vendeur, tant en casse, qu'en vol ou autre préjudice.

Article 5 : Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.

Article 6 : Le nombre d'emplacements est limité.

Article 7 : Les exposants seront reçus à partir de 7h00.

Article 8 : Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h00 et à ne pas remballer avant 18h00.

Article 9 : Tout exposant qui arrivera en retard pourra se voir refuser son emplacement après 9h00, afin de ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation et ceci sans remboursement de l'organisation.

Article 10 : Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ. Les objets invendus ne doivent pas être abandonnés sur la chaussée.

Article 11 : Chaque participant devra présenter sa pièce d'identité à son arrivée.

Article 12 : Les emplacements sont numérotés.

Article 13 : Seuls les désistements pour raisons médicales avec justificatifs feront l'objet d'un remboursement.

VIDE GRENIER - DIMANCHE 22 MARS 2026

Hall Bleu Pluriel et Salle omnisport

organisé par les APE Jean Jaurès et l'Oiseau Bleu de Trégueux

80 exposants – Collectionneurs – Particuliers – Professionnels
Accueil exposants à partir de 7h00, ouverture au public de 9h00 à 18h00
1 € l'entrée / gratuit pour les – de 12 ans
Restauration sur place

Bulletin d'inscription

Contact mail : videgrenier.jjob@gmail.com

ou téléphone (messagerie) : 0766995628

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉL : _____

ADRESSE MAIL (pour confirmation de réservation) : _____

PROFESSIONNELS numéro RC : _____

PIÈCE D'IDENTITÉ N° (a remplir obligatoirement) : _____

Carte d'identité Permis de conduire Passeport

Délivrée le : ____ / ____ / ____ par _____

Photocopie de votre Carte d'identité recto-verso obligatoire

Tarifs : 4 € le mètre linéaire sans table

Emplacement : ____ mètre(s) X 4 € m linéaire = ____ euros

Marchandises exposées : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter.

Fait à : _____ le ____ / ____ / ____

Signature :

Bulletin et règlement à retourner à : APE Jean Jaurès – 9 rue de Moncontour – 20950 Trégueux

Règlement par chèque libellé à l'ordre de « APE Jean Jaurès »

(encaissement une semaine avant la manifestation)

* Tout bulletin incomplet ne pourra être retenu. Votre pièce d'identité peut vous être demandée lors de la manifestation par les services de police.